



# LA RECHERCHE ET L'INNOVATION SOCIALE DANS L'ÉCONOMIE WALLONNE

Clôture du programme « **GERMAINE TILLION** »  
(2013 - 2018)

SYNTHÈSE DES ATELIERS



# INTRODUCTION

Le présent document synthétise les propos tenus par les orateurs des trois ateliers organisés à l'occasion de la journée d'étude consacrée à la recherche et à l'innovation sociale dans l'économie wallonne, le 1<sup>er</sup> octobre 2019, au Cercle de Wallonie à Namur.

Au travers de ces quelques pages, comme nous nous y étions par ailleurs engagés, nous tenions à laisser une trace à ces interventions.

Ce fascicule met donc un terme au programme « **Germaine Tillion** » (2013 – 2018).

La Direction des Programmes de recherche  
du Département de la Recherche et du  
Développement technologique

*« L'innovation en sciences sociales apparaît plus souvent, et produit des résultats plus importants à l'intersection des disciplines. Ce phénomène constitue à la fois la cause et l'effet d'une fragmentation interrompue des sciences sociales en étroites spécialités, et de la recombinaison de ces spécialités de manière transversale à l'intérieur de ce que nous appelons des « champs hybrides ». »*

**Mattei DOGAN & Robert PAHRE,**  
*L'innovation dans les sciences sociales :  
la marginalité créatrice*, PUF, 322 p., 1991.

# ATELIER 1





# "L'IMPACT DE LA RECHERCHE : DE LA DÉTECTION DES BESOINS SOCIÉTAUX À LA MESURE DE L'IMPACT"

(ANIMÉ PAR SYBILLE MERTENS ET CHARLOTTE MOREAU,  
CENTRE D'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE)

Une quarantaine de participants, principalement issus des institutions de recherche et d'enseignement (universités et hautes écoles) et de l'administration assistaient à cet atelier auxquels s'ajoutent trois représentants du milieu associatif et des entreprises.

Après un bref rappel du séquençage des processus d'innovation sociale en six étapes-clés (allant de la détection des besoins sociétaux ou de l'énoncé des aspirations sociétales aux changements systémiques), l'atelier a permis un large échange de points de vue entre les participants sur les rapports entre recherche et processus d'innovation sociale.

## Les animatrices de l'atelier :

**Sybille Mertens** est docteure en sciences économiques de l'Université de Liège, professeure à HEC Liège, titulaire de la chaire Cera en entrepreneuriat social et coopératif. Elle est également membre du réseau scientifique EMES, membre du conseil d'administration de CBC Banque et Assurance et de Meusinvest.

Ses domaines de recherche sont le financement des entreprises sociales, les *business models* durables et coopératifs, la performance globale des entreprises, l'éthique des affaires et formes organisationnelles et les statistiques de l'économie sociale.

**Charlotte Moreau** est licenciée en sociologie de l'Université de Liège) et docteur en sciences de gestion (HEC Liège). D'abord assistante puis chargée de recherche au LENTIC et au Centre d'économie sociale (CES), Charlotte Moreau a ensuite démarré une thèse de doctorat sur la professionnalisation de la GRH dans les entreprises sociales. Aujourd'hui, elle est chargée de recherche au CES et maître de conférences à HEC Liège. Charlotte Moreau s'intéresse tout particulièrement à l'impact social, à la GRH et professionnalisation, à la digitalisation, à la gouvernance et au *change management*.

<sup>1</sup> <https://entreprisesociale.ca/oltis-le-centre-de-transfert-des-innovations-sociales-en-economie-sociale-et-solidaire-devient-realite/>

<sup>2</sup> <https://fabriqueainitiatives.org/>

<sup>3</sup> [www.steunpuntwerk.be/](http://www.steunpuntwerk.be/)

<sup>4</sup> [www.frqsc.gouv.qc.ca/bourses-et-subventions/consulter-les-programmes-remplir-une-demande-bourse/soutien-aux-equip-es-de-recherche-uz4j4mzg1559933875371](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/bourses-et-subventions/consulter-les-programmes-remplir-une-demande-bourse/soutien-aux-equip-es-de-recherche-uz4j4mzg1559933875371)

<sup>5</sup> [www.livinglabsinwallonia.be/](http://www.livinglabsinwallonia.be/)

<sup>6</sup> [https://ec.europa.eu/research/mariecurieactions/news/research-and-innovation-staff-exchange-rise-coordinators-day-2019\\_en](https://ec.europa.eu/research/mariecurieactions/news/research-and-innovation-staff-exchange-rise-coordinators-day-2019_en)

<sup>7</sup> [www.projectvisesproject.eu](http://www.projectvisesproject.eu)

Ces échanges peuvent être synthétisés en trois points :

1.

## RENFORCER LES LIENS ENTRE LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET LEUR UTILISATION

### Constat :

L'innovation sociale a besoin de s'appuyer sur une démarche de recherche mais le goulot d'étranglement se situe visiblement au niveau de l'appropriation des résultats. Quand ils disposent des résultats de recherche, les acteurs se sentent parfois démunis pour traduire les recommandations en changements organisationnels ou dans les services et process et/ou en politiques publiques.

- impliquer les utilisateurs des résultats de la recherche (entreprises et/ou pouvoirs publics) le plus en amont possible pour s'assurer du relais ;
- impliquer les acteurs comme chercheurs dans des recherches en cocréation pour favoriser l'appropriation des résultats (réfléchir aux livrables, développer un langage commun, s'accorder sur les objectifs...);
- soutenir financièrement les phases de « traduction » et de « gestion du changement » liés à la mise en œuvre des résultats. Renforcer les capacités des chercheurs
- à diffuser/ vulgariser leurs résultats et à les rendre appropriables (modèle OLTIS - Canada!);
- renforcer la capitalisation des connaissances produites, au-delà de ce qui se fait déjà via les publications scientifiques. Le mécanisme de construction de connaissance classique semble assez bien rodé et permet aux recherches de s'appuyer sur des états de l'art et de ne pas réinventer la roue. La capitalisation des connaissances acquises dans les recherches impliquées dans les processus d'innovation sociale n'est pas encore suffisamment organisée.

2.

## FAVORISER LE DIALOGUE EN AMONT DES PROJETS DE RECHERCHE

### Constat :

L'innovation sociale a besoin de s'appuyer sur une démarche de recherche qui, le plus souvent, exige l'interdisciplinarité (chercheurs académiques de différentes disciplines) mais aussi la transdisciplinarité (chercheurs académiques et chercheurs de terrain / production de savoirs systémiques, transformationnels et normatifs). Ni l'interdisciplinarité ni la transdisciplinarité ne vont de soi.

- encourager les lieux/moments de dialogue entre chercheurs académiques de disciplines différentes (ex : lieux transversaux dans les universités sur thématiques sociétales en lien avec l'enseignement – mobilité, alimentation, énergie, exclusion...);
- encourager les lieux/moments de dialogue entre chercheurs académiques et acteurs de terrain (ex : Fabrique à initiatives<sup>2</sup> (France), *Steunpunt*<sup>3</sup> (Flandre), groupes de recherche en partenariats (Québec)<sup>4</sup>, connecter les hubs créatifs et les centres de recherche, soutenir les *living labs*<sup>5</sup> ...);

- soutenir financièrement la phase de design de projet pour permettre la cocréation, l'expérience montrant que la co-construction du diagnostic est essentielle à l'implication des partenaires et *in fine* à l'appropriation des résultats. S'inspirer des programmes à l'étranger qui préfinancent un an sur base d'une lettre d'intention et sélectionnent ensuite des projets pour la phase de réalisation de la recherche. Les consortiums non choisis n'ont pas perdu leur temps puisqu'ils ont progressé dans la problématisation commune ;
- encourager les dispositifs de mobilité pour chercheurs et acteurs (ex : RISE – *Research innovation staff exchange*<sup>6</sup> de la Commission européenne).

### 3. RECONNAÎTRE LES ÉVOLUTIONS DES RÔLES ET TRANSFORMER PROGRESSIVEMENT LES ÉCOSYSTÈMES POUR QU'ILS SOIENT SOUTENANTS

#### Constat :

Participer à des recherches permettant l'innovation sociale exige une évolution des rôles des chercheurs académiques et des acteurs de terrain. Cette évolution se heurte souvent aux rigidités des écosystèmes respectifs dans lesquels les deux catégories évoluent. Les chercheurs académiques exercent leur métier dans un cadre compétitif qui valorise essentiellement les publications internationales dans des revues classées dans les référentiels des institutions reconnues comme excellentes (*ranking*). La mission de service à la société est reléguée au second plan. Les acteurs associatifs/coopératifs estiment que leurs activités de recherche et d'innovation sont souvent peu finançables et financées. Les financements publics les empêchent de dégager des excédents qui lui permettraient d'autofinancer leur recherche et développement (R&D). Les appels à projets sont des stimulants à l'expérimentation d'initiatives, mais une fois expérimentées, il existe peu /pas de soutien structurel aux innovations sociales pour leur diffusion et leur pérennisation.

- faciliter, notamment par la formation, le changement de paradigme que les recherches participatives/en cocréation exigent des académiques (humilité, empathie, traduction, adoption de langage commun, contribution à des outputs stratégiques et/ou normatifs);
- reconnaître que les impacts des recherches ne se traduisent pas uniquement en nombre de publications, en indice de publications, en amélioration des *rankings* mais aussi en effets sur la collectivité via la création d'emplois, l'amélioration de la qualité et de la pertinence des enseignements, le renforcement de la cohésion sociale, l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques, l'accroissement de l'équité, la protection de l'environnement, le renforcement de l'inclusion... Développer des indicateurs d'impact des recherches qui puissent refléter ces effets importants pour l'intérêt général (en s'appuyant sur les méthodes développées en *social impact assessment* (cfr le projet VISES<sup>7</sup>);
- autoriser la diversité des carrières dans le milieu académique (publications dans des revues interdisciplinaires (par exemple en encourageant une revue interdisciplinaire comme *Memories Studies* dont la reconnaissance est croissante), d'autant qu'il s'agit d'une objectivation de la troisième mission (« services à la communauté ») des universités/hautes écoles);
- mettre en place une politique de soutien aux acteurs de terrain associatifs/coopératifs à l'instar des entreprises privées marchandes (dispositifs de financement de la recherche et du développement, services aux entreprises, formation professionnelle, recherche et transfert impliquant les universités ...) pour encourager et soutenir leurs postures réflexives et permettre aux acteurs de terrain de solliciter directement des chercheurs.

# ATELIER 2

## " INNOVATION TECHNOLOGIQUES ET NON-TECHNOLOGIQUES : DES RÉPONSES MULTIDISCIPLINAIRES À DES PROBLÈMES SOCIÉTAUX "

(ANIMÉ PAR FRÉDÉRIC RASSON ET LAURENT VERBAUWHEDE, DIRECTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE)



### DIFFÉRENCE ENTRE IMPACT SOCIAL ET RESPONSABILISATION SOCIÉTALE

Les fondamentaux de l'innovation sociale ont été rappelés et exemplifiés par les participants. Il convient donc, d'une part de s'accorder sur une définition de l'entreprises sociale et ensuite de poser le cadre de l'innovation sociale. Cela permet ensuite de distinguer la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) de l'Impact Social (IS) des entreprises sociales.

Concernant l'entreprise sociale, il a été rappelé que l'ensemble des acteurs de ce champs présents à la conférence s'entendent sur l'approche de l'entreprise sociale portée par le réseau EMES<sup>8</sup> qui formalise un idéal type qui combine un caractère économique et entrepreneurial avec une dimension sociale. Pour la dimension économique elle est caractérisée par une limitation de la redistribution du capital et pour la dimension sociale, par une approche collective basée sur des principes démocratiques.

Quatre critères définissent l'entreprises sociale :

- une activité continue de production de biens et/ou de services ;
- un degré élevé d'autonomie ;
- un niveau significatif de prise de risque économique;
- la présence d'au moins l'un ou l'autre emploi rémunéré.

Pour appréhender la dimension sociale de ces entreprises, cinq indicateurs sont privilégiés :

- un objectif explicite de service à la communauté ;
- une initiative émanant d'un groupe de citoyens ;
- un processus de décision non basé sur la propriété du capital ;
- une dynamique participative impliquant différentes parties concernées par l'activité (travailleurs rémunérés, usagers, bénévoles, pouvoirs publics locaux ...);
- une distribution limitée des bénéfices.

Il est peut être intéressant d'intégrer ici un tableau récapitulatif présenté en intro de la conférence :

Approches	Entreprenariat social	Entreprise sociale	Approche socio-territoriale
<b>Innovation sociale</b>	l'innovation sociale est portée par un entrepreneur/une activité économique marchande au profit d'une finalité sociale	l'innovation sociale est issue d'un processus ascendant, basé sur une organisation démocratique et non lucrative	l'innovation sociale comme co-construction par des acteurs multiples en rupture dans un contexte territorial
<b>Éléments caractéristiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• nouveauté, besoin social</li> <li>• démarche entrepreneuriale/ organisationnelle</li> <li>• logique marchande</li> </ul>	non lucrativité (finalité et redistribution), autonomie de gestion, 1 homme-1 voix...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rupture, aspiration sociale</li> <li>• processus collectif</li> <li>• économie plurielle</li> </ul>



© SPW / Olivier Gilgean

#### Les animateurs de l'atelier :

**Frédéric Rasson** et **Laurent Verbauwede** sont tous les deux titulaires d'un master en sciences politiques, respectivement de l'Université de Liège et de l'Université catholique de Louvain.

Directeur *a.i.* et attaché à la Direction de l'économie sociale du Service public de Wallonie, ils gèrent différents dispositifs d'agrément et de subventionnement, en particulier les entreprises d'insertion, les Initiatives d'économie sociale, les Agences-conseil en économie sociale et les Initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale (IDESS).

En lien avec cette définition de l'entreprise sociale portée par le réseau EMES, l'innovation sociale est envisagée à partir du potentiel de transformation sociale dont elle est porteuse. Cette approche met l'accent sur des initiatives portées par des acteurs multiples, organisés sur des processus plutôt ascendants et démocratiques. La question du besoin auquel répond l'innovation sociale est le fruit d'une construction collective à partir des acteurs concernés plutôt qu'une solution designée de l'extérieur et proposée aux acteurs ensuite.

#### Les éléments caractéristiques d'une innovation sont :

- finalité et impact social ;
- nouveauté par la rupture ;
- nature de l'innovation : service, produit, mais aussi processus technologique comme non technologique ;
- participation des parties prenantes ;
- perspective de transformation sociale.

La question qui s'est dès lors posée, dans cette différence entre la responsabilité sociale et l'impact social des innovations sociales, est de savoir comment est évaluée la plus-value de ces innovations.

En effet, l'innovation dans l'économie sociale apparaît agir plutôt sur des secteurs jugés non-rentables pour les marchés classiques. L'innovation sociale permet alors de créer de la richesse sans apporter une plus-value monétaire. Il pourrait ainsi être envisagé de mettre en place d'autres critères afin de valoriser la plus-value sociale des projets. Et en particulier des projets de recherche partenariale et/ou de recherche action.

Dans ce cadre, les différents intervenants insistent sur le travail nécessaire afin d'établir des critères à mettre en place afin d'éviter l'amalgame entre les deux notions (responsabilité sociale et innovation sociale). Cette différenciation pourrait s'inspirer notamment du travail réalisé pour la réservation de marchés publics avec clauses sociales ou se baser sur un label.

## ▶ LA MULTIDISCIPLINARITÉ

La multidisciplinarité dans des projets de recherche sur l'innovation sociale apparaît comme un atout qui n'est pas assez mis en évidence.

L'innovation sociale est vue comme un processus multidisciplinaire qui intervient afin de répondre à un besoin sociétal. Une analyse des besoins, notamment sur les secteurs moins rentables, est nécessaire. Cette analyse doit faire l'objet d'une co-construction entre les différents acteurs, qu'ils soient acteurs de terrain, chercheurs ou pouvoirs publics. Cette co-construction doit également être facilitée par un meilleur dialogue au niveau gouvernemental, entre les différents ministres

compétents. En effet, les différents intervenants indiquent que le lien entre les acteurs de terrain et les chercheurs n'est pas assez facilité par les pouvoirs publics et les dispositifs actuellement mis en œuvre. Par exemple, les programmes d'investissement à la recherche ne permettent pas, ou peu, de pouvoir subventionner des ASBL. Le soutien des pouvoirs publics doit être plus évident.



## L'IMPACT SOCIAL



Dans le cadre de l'innovation sociale, l'évaluation du besoin et de l'impact social sont deux notions clés. Cependant, elles sont, selon les acteurs, difficiles à mettre en place.

Tout d'abord, par un manque de lien entre le profil du chercheur universitaire ou haute école et les personnes de terrain : plus de transdisciplinarité est souhaitée, un peu à la manière du projet VISES, qui se définit comme une recherche / action impliquant 21 partenaires (académiques ou non) et qui mène en Wallonie une étude sur l'évaluation de l'impact social associant l'Université de Liège avec sept fédérations représentatives d'acteurs de terrain.

La création d'un espace physique fédérateur est également encouragée, pour offrir aux acteurs de la recherche et du terrain un soutien concret dans l'accompagnement, le développement et la valorisation de leurs projets collaboratifs innovants.

Le deuxième facteur bloquant est le temps : un phasage est nécessaire, les processus sont à établir.

Par phases il est suggéré de proposer des appels à projets de recherche-action et/ou recherche partenariale en trois temps :

- financer une étude exploratoire
- puis la recherche elle-même et
- enfin sa vulgarisation/transposition/implémentation dans le terrain.

Ces trois phases pourraient être indépendantes et financées l'une après l'autre en fonction des résultats de chacune.

Par ailleurs, le peu de programmes de recherche spécifiquement liés à l'innovation sociale et leurs limites dans le temps empêchent toute continuité de la recherche dans le domaine.

Un troisième élément bloquant peut être le montant alloué à la recherche dans l'innovation sociale.

### Deux exemples sur lesquels s'inspirer en Wallonie :

- le projet Coop City<sup>9</sup> porté à Bruxelles ;
- les Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS), au Canada, dont le TIESS<sup>10</sup> avec qui les acteurs wallons sont en contact.

<sup>8</sup> <https://emes.net>

<sup>9</sup> <https://coopcity.be/accompagnement/innovate/>

<sup>10</sup> <https://tiess.ca>

# ATELIER 3

## L'animatrice de l'atelier :

**Flora Kocovski** est diplômée de l'ICHEC *Brussels Management School* en 1997. La même année, elle entame sa carrière en qualité d'*account manager* chez ING. En 2002, elle rejoint la SOWECSOM, filiale de la SRIW et de la Région wallonne qui finance des projets d'entreprises sociales et coopératives. Elle en devient la directrice en 2014. Le portefeuille de la SOWECSOM est composé de quelque 150 entreprises, principalement des sociétés coopératives, actives dans de multiples secteurs (immobilier, agro-alimentaire, IT, services, culture...). Ces entreprises développent toutes des activités économiques mais choisissent de placer la réalisation d'un objectif social ou sociétal au centre de leur mission.

# "FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DE L'INNOVATION SOCIALE"

(ANIMÉ PAR FLORA KOCOVSKI, SOWECSOM)

Au sein de cet atelier, il a d'abord été pointé les éléments communs entre innovation sociale et entreprise sociale.

## L'innovation sociale, comme l'économie sociale :

- tendent à répondre à des besoins sociaux non satisfaits
- concernent le développement de nouveaux produits ou services, mais aussi le développement de nouveaux modes d'organisation (participatifs) ou de distribution des surplus (avec appropriation collective de la valeur) ;
- supposent l'implication des acteurs concernés (gouvernance participative avec implication des parties prenantes) ;
- présentent un ancrage territorial fort.

Après avoir fait ce lien, la SOWECSOM, outil de financement public, a été présentée.

Ensuite, quatre projets de coopératives, sources d'innovation sociale, ont été exposées, avec un focus sur leurs modes de financement innovants.

Il a été conclu que ce modèle entrepreneurial est bien source d'innovation et peut se financer de manière multiple, à la fois auprès d'investisseurs publics, comme la SOWECSOM, d'investisseurs privés ou de citoyens.

Les possibilités de financement de projets plus entrepreneuriaux et marchands ont été soulignées.

Le cadre d'intervention limité de la SOWECSOM a également été évoquée en lien avec l'impossibilité pour la grande majorité des entreprises sociales de s'adresser à la SOWECSOM, notamment pour le financement de leurs investissements.

Le débat a porté, en particulier, sur les difficultés pour le secteur associatif, qui se finance essentiellement auprès des pouvoirs publics dont les programmes présentent des cadres de plus en plus stricts et à court terme, alors qu'il est demandé à ce secteur d'être créatif et d'avoir une vision à long terme.

Faciliter les opportunités offertes par les financements européens de soutien aux innovations sociales et à l'entrepreneuriat social (tel que le programme EaSI pour l'emploi et l'innovation sociale) constitue une piste complémentaire qui pourrait être davantage soutenue.

Il a été suggéré de s'inspirer d'expériences qui pourraient exister à l'étranger, où l'innovation sociale au sein du secteur non marchand serait financée par des fonds (privés ou publics).

Il a également été fait référence à la Déclaration de politique régionale 2019, présentée par le nouveau gouvernement wallon, qui souhaite positionner la Wallonie comme « région en transition »

Il s'agit certainement d'une opportunité pour le secteur de trouver une écoute favorable à ses demandes et aspirations, notamment en termes de financement.

La présente synthèse s'inscrit dans le cadre du colloque « La recherche et l'innovation sociale dans l'économie wallonne » du 1<sup>er</sup> octobre 2019 organisé par le SPW recherche, en collaboration avec le réseau LIEU, SYNHERA et UNIPSO, et avec le soutien de Wallonie Bruxelles International, à l'occasion de la clôture du programme « **Germaine Tillion** » dédié à la recherche en innovation sociale.

## LE PROGRAMME ÉTAIT LE SUIVANT :

09.00 - 09.30

Présentation de la journée et bilan du **programme Germaine Tillion**

09.30 - 10.30

Présentation de **quatre projets** :

- SEAMPAT
- SHAREBIKE
- VISES
- WISDOM

10.30 - 11.30

### *Keynote speeches*

- Tom Dedeurwaerdere (Centre de philosophie du droit de l'Université catholique de Louvain)
- Francesca Petrella (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail) (unité conjointe du Centre national de la recherche scientifique et de l'Université d'Aix - Marseille)

11.30 - 11.45

**Pause café**

11.45 - 12.45

### *Ateliers au choix*

12.45 - 13.00

**Conclusions des ateliers**

13.00 - 13.10

**Conclusions de la journée**

13.10 - 16.00

**Lunch, networking et poster session**

© SPW / Olivier Gilgean

Editrice responsable : If Isabelle Quoilin, directrice générale

Responsable du Département de la Recherche et du Développement  
technologique : If Rose Detaille

Responsable de la Direction des Programmes de recherche : If Alain Gillin

Coordination : Pierre Demoitié et Df Grégory Fonder

Supervision des synthèses : Cécile de Préval, Caroline Janssen et Mathieu de  
Poorter (UNIPSO) et Olivier Van der Elstraeten (LIEU)

Mise en page et impression : Agence Communika, Mons - [www.communika.be](http://www.communika.be)

Décembre 2019

D/2019/11802/82

DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR SIMPLE DEMANDE À  
**[dpr.dgo6@spw.wallonie.be](mailto:dpr.dgo6@spw.wallonie.be)** jusqu'à épuisement du stock.

TÉLÉCHARGEABLE SUR

**[RECHERCHE-TECHNOLOGIE.WALLONIE.BE](http://RECHERCHE-TECHNOLOGIE.WALLONIE.BE)** > PUBLICATIONS



 [recherche-technologie.wallonie.be](https://recherche-technologie.wallonie.be)

 [SPW Recherche](#)